**DISCOURS DE LANCEMENT PRONONCÉ PAR L'HONORABLE FRANS KAPOFI, MINISTRE DE LA DÉFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS DE LA RÉPUBLIQUE DE NAMIBIE ET CHEF DE LA MISSION D'OBSERVATION ÉLECTORALE DE LA SADC (SEOM)**

**AUX ÉLECTIONS LEGISLATIVES DE 2022 AU ROYAUME DU LESOTHO**

**MASERU, LE 3 OCTOBRE 2022**

**Distingués membres de la Troïka de l'Organe de la SADC ;**

**M. Jorge Cardoso, représentant de Son Excellence, M. Elias Magosi, Secrétaire Exécutif de la SADC ;**

**M. le Président/Représentant et chers membres de la Commission électorale indépendante ;**

**Distingués Chefs des missions internationales d'observation électorale ;**

**Excellences Chefs et représentants des missions diplomatiques accréditées auprès de la Royaume de Lesotho ;**

**Membres du Conseil consultatif électoral de la SADC ;**

**Observateurs électoraux de la SADC ;**

**Dirigeants et représentants des partis politiques ;**

**Mesdames et Messieurs les représentants des missions d’observation électorales au niveau locaux ;**

**Chefs religieux et membres de la société civile ;**

**Représentants des médias ;**

**Distingués invités ;**

**Mesdames et Messieurs ;**

Au nom de Son Excellence le Dr Hage G. Geingob, Président de la République de Namibie et Président de l'Organe de la SADC chargé de la coopération en matière de politique, de défense et de sécurité, j'ai l'honneur et le privilège de vous souhaiter la bienvenue au lancement officiel de la Mission d'observation électorale de la SADC (SEOM).

Je voudrais saisir cette opportunité pour remercier le gouvernement et le peuple du Royaume du Lesotho pour l'invitation adressée à la SADC d'observer les élections législatives qui auront lieu le 7 octobre 2022, au Royaume du Lesotho.

Avant de poursuivre, permettez-moi de vous informer que depuis notre arrivée, nous avons observé le calme général et la paix qui règne dans le pays ; ce sont là des signes de l'évolution de la culture démocratique du peuple du Lesotho, et pour cela nous félicitons le Gouvernement et le peuple du Royaume du Lesotho.

**Distingués invités,**

**Mesdames et Messieurs,**

La SADC observe les élections dans ses États membres sur la base des *Principes et lignes directrices révisés de la SADC régissant les élections démocratiques (2021)*. Tous les États membres de la SADC ont affirmé leur engagement à mettre en œuvre ces principes et lignes directrices. Ceux-ci fournissent une méthodologie objective et scientifique applicable à l'observation des élections dont l’objectif est de contribuer à la consolidation de la démocratie dans la région en renforçant les meilleures pratiques en matière d'élections et en remédiant à toute défaillance constatée dans les procédures électorales. Par ailleurs, ces principes et lignes directrices reposent sur des instruments clés de l'Union africaine, tels que la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance (2007), ainsi que des conventions pertinentes des Nations Unies.

**Distingués invités,**

**Mesdames et Messieurs,**

Conformément aux principes et lignes directrices révisés de la SADC régissant les élections démocratiques, le déploiement de cette mission d’observation électorale de la SADC (SEOM) a été précédé d'une mission préélectorale d'évaluation et de bonne volonté réalisée par le Conseil consultatif électoral de la SADC (SEAC) du 6 au vendredi 13 mai 2022. Bien avant cette mission, en mai 2021, le SEAC avait également mené un examen post-électoral en vue d’évaluer la mesure dans laquelle les recommandations découlant des observations de la SEOM sur les élections législatives de 2017 avaient été mises en œuvre. Il est important de souligner que l'examen post-électoral du SEAC et la mission pré-électorale du SEAC ont exprimé de sérieuses inquiétudes quant à la lenteur avec laquelle la mise en œuvre du processus de réformes globales avançait dans le pays.

Compte tenu du calme et de la paix qui règnent dans le pays, de la faible prévalence de la maladie due à la COVID-19 et du faible risque d'infection, la mission d'évaluation préélectorale menée par le SEAC a conclu que le Royaume du Lesotho était prêt à organiser ses élections législatives. La SADC fera une déclaration préliminaire en date du 09 octobre 2022. Vous êtes tous invités à y assister.

**Distingués invités,**

**Mesdames et Messieurs,**

La Mission d'observation électorale de la SADC (SEOM) est au Lesotho depuis le 25 septembre 2022 avec pour objectif d’observer les élections prévues au 7 octobre 2022, à l’issue desquelles seront élus les membres de l'Assemblée nationale et, par ce processus, le chef du parti politique ou groupe de partis politiques formant la majorité à l'Assemblée nationale sera élu Premier ministre du pays. La SEOM a noté que les élections sont régies par la Constitution du Royaume du Lesotho et un ensemble complet de lois pertinentes, dont la loi électorale de 2011 sur l'Assemblée nationale.

C'est en accord avec ces instruments juridiques nationaux que la mission d'observation électorale de la SADC évaluera la conduite des élections par rapport à un ensemble de principes centraux stipulés dans les principes et lignes directrices révisés de la SADC régissant les élections démocratiques tels que :

1. La pleine participation des citoyens aux processus démocratiques et de développement ;
2. La jouissance des droits de l'homme et des libertés fondamentales telles que la liberté d'association, de réunion et d'expression ;
3. Le respect des dispositions des cadres juridiques pertinents en ce qui concerne la date ou la période des élections ;
4. Les mesures visant à prévenir la corruption, les pots-de-vin, le favoritisme, la violence politique, l'intimidation et l'intolérance ;
5. L'égalité des opportunités pour tous les partis politiques d'accéder aux médias d'État ainsi que l'accès à l'information pour tous les citoyens ;
6. Le respect des valeurs de la justice électorale telles que l'intégrité, l'impartialité et l'équité ;
7. Aucune restriction indue à la possibilité d'exercer le droit de vote et d'être élu ;
8. L’indépendance du pouvoir judiciaire et l’impartialité des institutions électorales ;
9. L’habilitation et le renforcement du pouvoir des citoyens par l'éducation civique et l'éducation des électeurs ;
10. L’acceptation et le respect par les partis politiques des résultats des élections, des élections qui ont été proclamés libres, équitables, transparentes, crédibles et pacifiques par la Commission électorale compétente et indépendante, conformément à la loi du pays ; et
11. La garantie de la justice électorale par un règlement rapide des différends électoraux, comme le prévoit la loi

**Distingués invités,**

**Mesdames et Messieurs,**

J'ai le plaisir de vous informer que la mission d'observation électorale de la SADC pour les élections législatives de 2022 au Lesotho est composée d'un total de 62 personnes. Ce personnel est issu de 11 États membres de la SADC, à savoir la La République d'Angola, la République du Botswana, le Royaume d'Eswatini, la République du Malawi, la République du Mozambique, la République de Namibie, la République des Seychelles, la République d'Afrique du Sud, la République-Unie de Tanzanie, la République de Zambie et la République du Zimbabwe.

Nos observateurs ont été déployés dans les 10 districts du Lesotho, à savoir Berea, Butha Buthe, Leribe, Mafeteng, Maseru, Mohale's Hoek, Mokhotlong, Qacha's Nek, Quthing et Thaba Tseka. Les observations de la SEOM porteront sur les périodes pré-électorale, électorale et post-électorale, ce qui inclut les campagnes électorales, le jour du scrutin ainsi que le processus de dépouillement des bulletins de vote.

Une fois encore, la SADC invite l’ensemble des électeurs inscrits à exercer leurs droits civiques et politiques et à se rendre aux urnes le 07 octobre 2022. Nous encourageons par ailleurs toutes les parties prenantes à veiller à ce que ces élections se déroulent de manière pacifique, libre, équitable, transparente et crédible. Nous avons à cœur d’observer un processus électoral qui se déroule dans le respect des valeurs et des principes démocratiques tels qu’énoncés dans notre traité de la SADC, le Protocole sur la coopération en matière de politique, de défense et de sécurité, ainsi que les principes et lignes directrices révisés de la SADC régissant les élections démocratiques.

De plus, alors que notre continent continue d'être affecté négativement par les incertitudes du changement climatique et les dynamiques géopolitiques et économiques mondiales imprévisibles, nous devons à nos enfants qui sont le socle de l'avenir de nos pays, de faire au moins quelque chose de positif sur des questions qui sont bien sous notre contrôle. Nous sommes tous conscients des efforts que la SADC a déployés au cours des huit dernières années visant à veiller à ce que le Royaume du Lesotho parvienne à des solutions durables par rapport aux défis politiques et sécuritaires qui ont affecté le Royaume. De nombreux délais de mise en œuvre des réformes censées être à la base de ces solutions ont été manqués. Nous reconnaissons que la plus haute juridiction du Royaume a critiqué la manière dont les projets de loi destinés à formaliser le processus de réforme ont été présentés au législateur. C'est à cet égard que la SADC appelle tous ceux qui seront choisis par le peuple pour le représenter au Parlement et au Gouvernement, à accorder la priorité à l'adoption des instruments juridiques destinés à mettre en œuvre le processus de réformes en vue d’assurer l'avenir durable de ce Royaume.

Je voudrais également saisir de cette opportunité pour réitérer l'invitation à assister à la publication de notre déclaration préliminaire concernant nos observations sur les élections législatives de 2022, le 09 octobre 2022, en ce même lieu.

**Distingués invités,**

**Mesdames et Messieurs,**

J’ai maintenant l'honneur, au nom de Son Excellence le Dr Hage G. Geingob, Président en exercice de l'Organe de coopération en matière de politique, de défense et de sécurité et Président de la République de Namibie, de procéder au lancement officiel de la Mission d'Observation Electorale de la SADC pour les élections législatives de 2022 au Royaume du Lesotho.

***Thank you very much***

***Muito Obrigada***

***Merci beaucoup***

***Asante sana !***

***Rea Leboha***